

Octobre 2017

Salarié.e.s



“L’humain est au cœur des préoccupations de nos établissements”... tant que ça ne coûte pas trop cher !
Le Spelc dit non à la politique salariale indigne.
Certain.e.s ne gagnent même pas l’équivalent du minimum vieillesse.

NON !

Cette fois, le Spelc a dit non. Non à une augmentation qui ressemble de très près à une aumône. Non à ce sempiternel manque de considération auquel se heurtent les personnels de droit privé de nos établissements. Non au fait que les salaires soient la perpétuelle variable d’ajustement des finances des établissements. Ce n’est pas digne, ce n’est pas conforme à l’enseignement social de l’Église ! *“Ce que vous ferez au plus petit d’entre les miens, c’est à moi que vous le ferez”... Ça laisse pantois, non ? Sur le terrain, que fait-on de ces belles déclarations ? À quoi servent ces grand-messes pétries*

de belles intentions ? On nous répète à l’envi que l’humain est au centre des préoccupations ; peut-être, mais tant que cela ne coûte pas trop cher.

En même temps, nous assistons à l’éclosion de certains salaires de plus en plus pharaoniques, mais réservés à une élite, très majoritairement dans le 2nd degré. Enfin, l’Enseignement catholique a décidé de revaloriser le salaire des chef.fe.s d’établissement du 1^{er} degré, et ce n’est que justice. Le Spelc a d’ailleurs protesté contre le délai de 5 ans prévu avant la mise en place du nouveau dispositif. Des mutualisations sont envisagées. Pourquoi ne fait-on pas la même chose pour les salarié.e.s ? Les injustices sont

de plus en plus flagrantes d’un établissement à un autre.

N’oublions pas que les ¾ des salarié.e.s sont à temps partiel, des femmes en majorité et dans les métiers les moins rémunérés. Certain.e.s ne gagnent même pas l’équivalent du minimum vieillesse... Cela doit cesser, il en va de la dignité de l’Enseignement catholique. Quelle image notre institution donne-t-elle ?



Luc Viehé
Secrétaire
général
du Spelc

Les classifications révisées, après de difficiles négociations

① Points liés au poste de travail

Nouvelles grilles de base pour les strates I & II.

Strate I		Base : 930 pts (+2)									
Valeur des degrés	4 degrés	5 degrés	6 degrés	7 degrés	8 degrés	9 degrés	10 degrés	11 degrés	12 degrés		
	30 pts (+12)	28 pts (+10)	25 pts (+7)	22 pts (+4)	20 pts (+2)	18 pts					
Nombre points/poste	1050	1070	1080	1084	1090	1092	1110	1128	1146		
Strate II		Base : 925 pts									
Valeur des degrés	5 degrés	6 degrés	7 degrés	8 degrés	9 degrés	10 degrés	11 degrés	12 degrés	13 degrés	14 degrés	15 degrés
	30 pts (+5)	30 pts (+5)	27 pts (+2)	27 pts (+2)	25 pts						
Nombre points/poste	1075	1105	1114	1141	1150	1175	1200	1225	1250	1275	1300

② Plurifonctionnalité

Des points sont ajoutés selon la réalité du poste.

Si le poste nécessite une seule fonction relevant d'une strate supérieure

- Pour un poste en strate I ou II : attribution de 25 points.
- Pour un poste en strate III : attribution de 70 points.

Si le poste nécessite au moins deux fonctions relevant de strate(s) supérieure(s)

- Pour un poste en strate I ou II : attribution de 50 points.
- Pour un poste en strate III : attribution de 70 points.

③ Prise en compte de l'ancienneté

La proposition du Spelc de déplaçonnement de l'ancienneté pour les salarié.e.s de strates III et IV a été retenue. La prise en compte obéit donc désormais aux règles suivantes :

Strate I : 6 points sur l'ensemble de la carrière dès la 2^e année.

Strate II : 5 points sur l'ensemble de la carrière dès la 2^e année.

Strate III : 5 points sur l'ensemble de la carrière dès la 3^e année.

Strate IV : 5 points sur l'ensemble de la carrière dès la 4^e année.

La valeur du point augmente

La valeur du point SEP passe de 17,27 € à 17,39 €, au 1^{er} septembre 2017. Cette progression de 0,7% fait suite à la négociation annuelle obligatoire (NAO) de la branche.

Tous les détails de ces modifications salariales et des autres nouveautés de la rentrée 2017 (congrés familiaux, maladie, formation...) sont à découvrir dans les publications Spelc. Pour être informé.e tout au long de l'année, rejoignez le Spelc !